

# A quinze ans d'écart, deux visions des réfugiés

A Bèlâbre, l'ouverture d'un centre d'accueil est contestée. A Sommières-du-Clain, l'intégration est acquise

## REPORTAGE

BÈLABRE (INDRE), SOMMIÈRES-DU-CLAIN (VIENNE) - correspondant régional, envoyé spécial

Sur le parvis de l'église Saint-Blaise, deux adolescents rincés par la pluie étirent un long drapeau bleu-blanc-rouge. Silhouette rectiligne dans une nuée de parapluies sombres, Pierre Gentillet, un avocat parisien régulièrement invité sur CNews, harangue une foule de Bèlabrais : « *Battez-vous pour votre village!* ». Se présente ensuite Ludvine Fassiaux, la fille des gérants de la supérette. « *A cause du CADA [centre d'accueil] de demandeurs d'asile, des familles bèlabraises vont partir!* ». « *On est chez nous* », enchaînent des riverains. Plus loin, un contre-rassemblement réuni 200 manifestants de tous âges, mélange de paysans et de néoruraux. Une enseignante à la retraite lâche un « *Plus d'annonces moins de Zemmour* ». Ce samedi 11 mars, 82 gendarmes ont été déployés ici et dans les villages voisins pour empêcher un pugilat. Depuis deux mois, Bèlâbre (Indre), 1 000 âmes, se déchire autour d'un projet de CADA.

Le 9 février 2023, le conseil municipal a voté, par treize voix contre deux, la vente d'une petite friche industrielle à l'association d'insertion Viltais. Le bâtiment, mis en vente par la mairie en 2019, « *commençait à devenir dangereux et ça allait nous coûter de l'argent*, rappelle un élu. On a eu une proposition farfelue à 22 000 euros. Viltais en a proposé 40 000 euros, avec son projet. Donc, bon, voilà... »

**Un «49.3» municipal dénoncé**  
Une médaille de la Vierge est suspendue à la poignée de la porte d'entrée comme pour éloigner les mauvais esprits. À l'étage, l'eau pénétre par le toit de verre à la moindre averse. Plus de 1 million d'euros de travaux sont envisagés par l'association. Difficile pour l'instant d'imaginer des demandeurs d'asile y trouver leurs aises. « *Ils resteront entre huit et dix mois en attendant leur statut de droit d'asile. Ils seront là pour apprendre le français* », explique l'édile, Laurent Laroche, élu divers gauche depuis 2014. Avant de se justifier : « *L'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] dit qu'en 2050 l'Europe manquera de 95 millions de travailleurs. Je préfère être à la manœuvre d'une immigration contrôlée que de subir.* »

En proposant la création de 22 places à Argenton-sur-Creuse et 38 autres à Bèlâbre, Viltais satisfait une demande de la préfète de Région de créer 60 nouvelles places d'hébergement de demandeurs d'asile dans l'Indre.



Ludvine Fassiaux, opposante au CADA, lors des manifestations du 11 mars, à Bèlâbre, dans l'Indre. (CLAUDE PAUQUET/TVU POUR LE MONDE)

La colère d'une partie des habitants est née du sentiment de ne pas avoir été consultés. Certains dénoncent un « *49.3* » municipal. « *Viltais nous a conseillé de ne pas organiser de réunion publique. J'ai aussi appelé des collègues élus ayant des CADA chez eux et qui m'ont fait la même réflexion. En communiquant si tard, on s'est évité six mois de menaces* ».

Début avril, l'heure n'est plus aux manifestations mais à la guerre de position. Deux pétitions s'affrontent sur Facebook. Des Bèlabrais réclament un référendum et défendent un contre-projet pour la friche industrielle : un « *tiers-lieu numérique* » avec la promesse de vingt emplois à la clé. Seule condition pour eux : que la mairie retire son projet de CADA.

À l'autre bout de la communauté de communes, Spike Groën, maire de Saint-Gilles (87 habitants) et animateur d'un comité de soutien à Eric Zemmour lors de la présidentielle de 2022, dit se soucier d'abord du bon accueil des exilés. « *Par ici, il n'y a pas de bassin d'emploi, pas de transports publics, rien : pourquoi ne pas commencer par-là?* » questionne l'élu. Mais non, on préfère faire passer les Bèlabrais pour des nazis... »

« *Les partis comme Reconquête! et le Rassemblement national dévalorisent la devise de notre Répu-*

**« En choisissant de communiquer si tard (auprès des habitants), on s'est évité six mois de menaces »**

LAURENT LAROCHE  
maire de Bèlâbre (Indre)

blique, balaie Laurent Laroche. Le CADA, c'est un projet du cœur, une main tendue vers l'autre. » Au moins le maire peut-il compter sur la soutien du prêtre, qui regrette que les « *anti* » aient manifesté sur le parvis de son église, à l'invitation de fidèles.

À Sommières-du-Clain, à 80 kilomètres, le calme règne. Ici, pas de manifestation. Mais le maire René Morisset n'est pas sûr qu'il tenterait d'ouvrir un CADA en 2023, certain que son village de la Vienne se retrouverait sous les radars de l'extrême droite et que cela occasionnerait des pétitions. A rebours des fantasmes, le maire, élu en 2020, dépeint une commune paisible où les demandeurs d'asile sont « *intégrés, sans poser de problème. Depuis le temps...* ». Un temps qui remonte à janvier 2005.

À l'époque, son prédécesseur s'est retrouvé avec une dizaine de logements vides sur les bras. Des maisonnettes vite confiées à la Croix-Rouge pour y accueillir des demandeurs d'asile. Sans dé fiance : « *Il a fallu une bonne année pour que l'idée soit acceptée*, reconnaît Christelle Langeau, travailleuse sociale présente dès l'ouverture du site. *Des villageois étaient suspicieux, d'autres clairement opposés*. Douze mois pour faire taire les « *ils viennent prendre nos toits, voler notre travail* ».

**« Ils pleurent en partant »**  
Des dizaines de familles exilées se sont depuis succédées. Avec elles a disparu la méfiance. Les étrangers sont devenus une « *chance* » pour la cité aux 766 habitants. Sans eux et la dizaine d'écoliers apportés en moyenne par le CADA, l'école communale ne serait sans doute qu'un vieux souvenir. « *Ces gens font aussi tourner un peu les boutiques* », ajoute René Morisset. Pharmacie, cabinet médical, bar, restaurant, épicerie, coiffeur, opticien, boulanger (relancé l'été prochain) : un tissu professionnel et commercial à rendre jaloux les alentours.

Symboles d'un village fier de son dynamisme, les familles ayant fui tous les continents n'en restent pas moins des ombres furtives sur la placette où s'agrègent les vitri-

nes et plaques médicales. Les réfugiés passent plus souvent la porte de la pharmacie ou de l'épicerie que celle du bistrot. « *Ils font partie du village, mais sans être vraiment intégrés au bourg* », résume Cécile Sèvre, enfant de Sommières devenue responsable de sa résidence sénior. L'accélération des procédures administratives a réduit de moitié leur séjour dans la Vienne, qui n'exède plus les deux ans.

« *Leur arrivée ici est quand même un choc*, raconte Noëlle Bouillé, la responsable du CADA. *Ils se retrouvent soudain dans un tout petit village, au milieu de rien.* » « *C'est loin* », répètent d'abord les résidents. Loin de leurs vies d'avant et de l'image d'Épinal d'une France

façon carte postale parisienne. « *Mais s'ils pleurent en arrivant, ils pleurent aussi en partant* », sourit la cheffe de service de la Croix-Rouge. Toutes les familles rencontrées le disent : passée la surprise, la ruralité leur apporte ce à quoi ils n'osaient plus rêver, un calme propice à la construction d'une nouvelle existence.

« *Tranquillidad*. » Le mot se glisse dans toutes les phrases de Katherine Beatriz Magana Pérez et Joan Damián Martínez Romero. Le couple de trentenaires a fui avec leurs deux enfants de 4 et 6 ans le Salvador, en novembre 2022, chassé par les menaces d'extorsion puis de mort adressées à ce négociant en riz. Arrivés à Sommières en mars 2022, ils devront bientôt quitter les lieux après l'obtention du statut de réfugiés. « *Nous irons n'importe où*, anticipe Katherine, *partout où l'on trouvera la sécurité et la tranquillité qu'on connaît depuis l'atterrissage en France.* »

La barrière de la langue affecte bien moins les enfants, scolarisés dès leur emménagement. Six mois sont nécessaires pour être parfaitement à l'aise à l'oral, un jour suffi pour rire à la récréation. « *Ils s'habituent à tout et à l'autre plus rapidement que les adultes* », confirme le directeur Julien Fontaine, qui voit en eux « *des allophones, pas des étrangers* ». Un jour par semaine, ils suivent des ateliers de français spécifiques.

Autre trait d'union : le sport. Jean-Philippe Minot est président de l'Olympique club Sommières-Saint-Romain (OCCSR), qui pioche au CADA quelques footballeurs. Un sport qui favorise l'« *ouverture d'esprit* ». Une conquête douloureuse, aussi : des piliers du club sont partis, refusant que des « *noirs* » portent leur tunique. Si la greffe a fini par prendre à l'OCCSR, le racisme pourrait toujours les bords de terrain. « *Les propos fusent à chaque opposition contre d'autres communes* », dit « *Don Jean-Philippe* », comme l'appellent les hispanophones. ■

CORINTE LESUEUR  
ET JORDAN POUILLÉ

## Elus et associations demandent plus de soutien de l'Etat

**DEPUIS PLUSIEURS MOIS**, les tensions s'exacerbent autour de projets d'accueil de migrants sur le territoire, dénoncés par l'extrême droite. Elus et associations s'en inquiètent. « *Je n'ai pas vu un message de soutien du ministre de l'Intérieur au maire de Saint-Brevin* », dénonce Damien Carême (Europe Écologie-Les Verts), député européen et coprésident de l'Association nationale des villes et territoires accueillants. La maison de l'élu de Loire-Atlantique a été la cible, dans la nuit du 21 au 22 mars, d'un incendie volontaire. Depuis plusieurs semaines, l'extrême droite organisait dans la commune des rassemblements hostiles au déménagement d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). « *Il faut une parole pour ces élus locaux qui s'engagent au nom des besoins de l'Etat* », poursuit M. Carême.

La plupart des projets contestés relèvent de marchés publics, dans le cadre du parc d'hébergement des demandeurs d'asile. « *L'Etat doit prendre la pleine mesure de la multiplication des actes d'intimidation* », défend à son tour Pascal Brice, président de la Fédération des Acteurs de la solidarité,

qui regroupe plus de 870 associations de lutte contre l'exclusion, parmi lesquelles des opérateurs de CADA.

Directrice générale adjointe de l'association Viltais, qui gère notamment des CADA, Juliette Lucot considère que les projets d'implantation doivent être « *plus travaillés en amont, pour qu'ils ne soient pas vécus de façon frontale. Et on ne peut plus laisser les opérateurs aller seuls au front* ». Plusieurs des projets de Viltais sont aujourd'hui contestés, comme à Beyssnac, en Corrèze.

### « Passage en force »

Une réunion publique s'y est tenue le 16 mars à l'initiative du préfet du département : « *Il a reconnu qu'il aurait dû organiser cette réunion en amont* », rapporte M<sup>me</sup> Lucot. Le maire de la commune, Francis Comby (Les Républicains), continue d'être réfractaire au projet. « *C'est un passage en force, sans concertation des acteurs locaux*. L'élu vit d'autant plus mal la situation qu'il a porté plainte après avoir fait l'objet de menaces de mort par courriel. « *Je lis dans la presse qu'un maire a vu sa maison incendiée,*

je ne sais pas ce qui va se passer », dit-il. Le maire de Callac (Côtes-d'Armor), Jean-Yves Rolland, vit comme un « *échec* » d'avoir abandonné, en janvier, un projet d'accueil de réfugiés, face à une « *campagne d'intimidation de l'extrême droite* ». Chloé Fresca, la directrice de Mercr, le fonds qui portait ce projet, analyse : « *On était novice mais on sait aujourd'hui qu'il y a des enjeux de communication énormes autour de ces projets*. » Elle a, en outre, « *l'impression que la préfecture n'a pas pris la mesure de la situation*. »

« *Entre avril [2022] et janvier*, relate-t-elle, *il y a eu seize plaintes déposées par des élus. On parle de menace de mort, d'appel au viol, d'injures, de dégradation de bien public...* » Au ministère de l'Intérieur, on reconnaît le « *besoin d'explication et de transparence de la part des porteurs de projet et des représentants de l'Etat* », tout en souhaitant privilégier la discrétion. Un cadre de la Place Beauvau défend ainsi la construction d'un « *consensus local* » par les préfets. « *On n'a pas intérêt à en faire un sujet national* », croit-il. ■

JULIA PASCUAL

## Le Monde CITIES VILLES SOUS TENSION

Les élus face à la crise  
énergétique

20 AVRIL 2023  
8h30 - 11h30

Cité de l'architecture  
et du patrimoine  
7 avenue Albert de Mun  
Paris 16



INSCRIPTION GRATUITE  
LEMONDE.FR/  
VILLES-SOUS-TENSION

En partenariat avec



LA POSTE  
SOLUTIONS  
BUSINESS



FRANCE  
URBAINE